

# Guide d’Intégrité

Notre Code de conduite et d’éthique professionnelle a pour objectif principal de fournir les lignes directrices qui guident notre performance sur les marchés et les communautés où nous opérons. En ce sens, le Code peut ne pas fournir de conseils spécifiques pour tous les types de situation, dilemme ou décision.

Pour vous aider à évaluer tout type de dilemme que vous pourriez avoir en relation avec notre Code de conduite et d’éthique professionnelle, vous pouvez utiliser notre Guide d’intégrité. Veuillez noter qu’en plus de consulter le Guide d’Intégrité, vous pouvez demander l’aide de la Direction des Ressources Humaines ainsi que de la Direction Juridique du Groupe CAS AIS.

## EN CAS DE DOUTE, DEMANDEZ-VOUS (A)...

Est-ce que je respecte les valeurs fondamentales «Connaissance, coopération, dévouement, détermination, flexibilité, humanisme, intégrité et rigueur» du Groupe CAS AIS?

Mes actions sont-elles éthiques et en ligne avec les principes directeurs et les objectifs du Groupe CAS AIS?

Mon action / décision s’encadre-t-elle dans la loi et suis-je autorisé à la poursuivre?

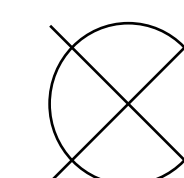
Je comprends parfaitement les risques potentiels y compris les risques pour la réputation du Groupe CAS AIS?

Est-ce la bonne attitude ? Suis-je le meilleur exemple?

Si mon action / décision est de notoriété publique, aurai-je toujours le sentiment d’avoir agi correctement?



**oui**



**non**, demandez  
un conseil

**Code d’Ethique et  
de Conduite des Affaires**

etica@casais.pt

Si vous avez besoin de conseils sur une question concernant le Code, ou si vous souhaitez signaler un problème, adressez-vous à la Direction des Ressources Humaines ou à un représentant légal du Groupe CASAIS.

Si vous savez ou soupçonnez qu’une personne enfreint notre Code d’éthique et de conduite professionnelle, il est de votre devoir de signaler la situation. Gardez à l’esprit que si vous ne déclarez pas la situation, vous mettez en péril la réputation du Groupe CASAIS et faites encourir l’application d’amendes qui pourraient affecter les résultats financiers de l’entreprise. Signaler un problème donne la possibilité au Groupe CASAIS de détecter à l’avance une violation potentielle ou réelle du Code.

Le Groupe CASAIS ne tolère aucune forme de représailles à l’encontre de toute personne qui, de bonne foi, soulève une question sur une éventuelle violation du Code. En ce sens, tout acte ou menace de représailles à l’encontre des collaborateurs du Groupe CASAIS sera également traité comme une violation grave de notre Code de conduite et d’éthique professionnelle.